

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

MÉLANGES RELIGIEUX,

SCIENTIFIQUES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES.

Vol. 9

MONTREAL, VENDREDI, 2 AVRIL 1846.

No. 17

CONFÉRENCES DE NOTRE-DAME.

PRONONCÉ PAR LE R. P. LACORDAIRE, LE DIMANCHE 4 JANVIER 1846.

Or, cette erreur cherchée, si c'est une erreur, qui la donne, que l'épouse ? C'est elle qui colore les événements heureux, qui embaume les revers, qui reçoit au seuil domestique ce fugitif des honneurs, tout meurtri de sa chute, ce prosaïste de la pensée, qui n'a remporté de la science que le martyre du doute. L'épouse chrétienne infiltre dans ces âmes brisées le détachement et la certitude ; elle ressuscite dans leur âme le Dieu qui réjouissait leur jeunesse, et ravie leur vie mourante aux sources de l'éternité.

Si la grâce lui manque pour cette dernière scène de l'éducation humaine, tout n'est pas perdu ; les transfigurations de la femme chrétienne ne sont pas encore achevées, non. Après avoir été mère, puis épouse, la femme chrétienne se reproduit sous une nouvelle forme : elle est fille ! Et quel est l'homme, à soixante ans, qui n'apprend pas de sa fille ? Quel est l'homme qui, n'ayant pas connu Dieu dans la vie et dans la raison, et voyant sa jeune enfant s'agenouiller chaque soir devant l'invisible majesté, ne soupçonne à la naïveté de sa prière et de sa joie, à la paix de son cœur, quelque chose du mystère qui s'approche de lui par une si vive représentation. O tendresse des voies de Dieu ? Notre mère nous apprenait son nom, quand nous étions enfants ; l'épouse l'a redit, dans l'intimité nuptiale, à l'âme enivrée du jeune homme ; la fille le raconte au vieillard courbé par l'âge, et lui ramène, dans ses jours de décadence, une révélation toute jeune et toute vierge ! Le ciel dira combien d'âmes ont été le fruit de cette dernière violence de la vérité ; combien qui n'avaient rien vu et rien entendu, se sont éveillés du songe de l'erreur sur leur lit de mort, et ont adoré de leur souffle expirant l'éternel amour se montrant à eux sous la forme angélique d'une fille bien-aimée.

Après cela, qu'avait besoin la femme d'un troisième ministère ? Dieu, pourtant, lui en a commis un troisième, dirais-je le plus grand de tous ? Je ne sais ; mais enfin, je le nommerai : c'est le ministère de la charité.

A la femme chrétienne, par une délégation spéciale, comme emploi de ses loisirs et de la surabondance de ces vertus, ont été confiés tous les pauvres, toutes les misères, toutes les plaies, toutes les larmes. C'est elle qui, au nom et au lieu de Jésus-Christ, doit visiter les hôpitaux et les greniers, découvrir les gémissements, explorer le royaume si vaste de la douleur. A d'autres le dévouement de la doctrine, à elle le dévouement des secours. A d'autres de représenter Jésus-Christ par le glaive de la parole, à elle de le représenter par le glaive de l'amour.

Voulez-vous, sans faire de phrases, car il y en aurait trop à faire, voulez-vous arriver à une comparaison qui dira tout d'un seul mot ? Eh bien, entre le monde païen et le monde chrétien, il y a la même différence qu'entre la présence de Vénus et la sœur de saint Vincent-de-Paul. Allez à ce fameux temple de Corinthe, et voyez-y la femme ; entrez dans nos hôpitaux, et voyez-y la sœur de charité ! Ce sont là les deux-mondes : choisissez.

Cela fait, Messieurs, le reste n'était plus qu'un jeu. La dignité de la femme crécée, l'indissolubilité et l'unité du mariage en découlaient naturellement. Toutefois, tant l'homme est corrompu ! l'indissolubilité du mariage ne s'est maintenue qu'au prix de longs efforts. Je pourrais une fois de plus citer au tribunal du siècle présent, d'un côté, les passions des grands, et de l'autre l'intrépide esprit pastoral avec lequel les chefs de l'Eglise ont maintenu la pureté et la dignité du sang européen. Je pourrais, reprenant l'histoire dans un autre sens que celui où elle vous a été enseignée, vous dire ce que nous avons souffert pour vous, et ce que vous seriez devenus si les inébranlables barrières de la catholicité n'avaient arrêté obstinément ces êtres effrénés en qui la puissance égalait la convoitise, et qui, impatients des mœurs du Christ, se ruinaient à la conquête de la liberté païenne et musulmane. Nous avons fait de cette cause la cause totale de la civilisation, parce que c'était la cause de la femme, celle de vos mères, de vos épouses, de vos filles, et avec elle la cause du genre humain. Vous ne l'avez pas compris. Vous nous avez accusé de passer les bornes de la défense légitime, de porter la main sur la couronne, quand nous ne la portions que sur la brutalité de la chair et du sang. Où seriez-vous sans ces combats ? Votre sang, fleuri depuis des siècles, vous serait arrivé par les veines d'une femme esclave au lieu de vous arriver du cœur d'une femme ingénue. Tout ce que vous avez eu de joies saintes par vos mères, vos épouses et vos filles, eût été transformé aux joies infâmes de la servitude trempée dans la volupté. Vous seriez des Turcs et non des Français.

Rendons grâce à Dieu qui nous a sauvés par le courage de nos pères, et par les moyens dont le courage pouvait alors s'armer. Le divorce écarté du monde chrétien, la simultanéité n'a pas même fait effort pour s'y produire. Quel est l'Européen (car je n'appelle pas Européen le Turc planté à Constantinople), que l'est l'Européen qui oserait même songer de loin à la profanation du mariage par la simultanéité ? Qui ne rougirait, au sein même de la débauche, d'introduire sous le même toit, par les mêmes serments, les captives multiples de son égoïsme le plus lâche et le plus insensé ?

Encore une fois, rendons grâce à Dieu qui a purifié le genre humain sans lui ravir sa liberté, qui a retiré au désordre la complicité des lois, et permis à la pureté de devenir la règle authentique de la société humaine.

Ce travail n'a pas peu coûté. Jésus-Christ ne s'est pas borné à la mettre sous la protection de sa croix. Il a voulu naître d'une femme tout à la fois vierge et mère, modèle ineffable du dévouement maternel et du dévouement virginal, et demeurant à jamais sous les yeux du monde pour lui inspirer, par son souvenir et son culte, la pratique des saintes mœurs. La femme n'a cessé, depuis dix-huit siècles, de regarder ce type sublime, qui est celui de sa régénération ; elle y a puisé le double courage de la chasteté et de l'amour ; elle est devenue digne du respect que le monde avait besoin d'avoir pour elle ; on a pu croire à ses serments et le voile de la servitude, en tombant de son front, y a laissé voir, sous l'antique apparence d'une beauté fragile, le signe immuable et sanglant de la croix. Protégée par ce signe, elle a passé dans nos rues comme une apparition de la décence et du soin ; elle s'est assise, heureuse, au sanctuaire de la maison ; elle y a retenu son époux, ses fils et ses filles ; elle y a reçu l'étranger sans blesser son honneur ; la famille est devenue le lien de la paix, de la joie, de l'honnêteté, le lien d'élection de toute âme qui n'est pas corrompue. Le culte des affections a succédé au culte de la chair et du sang. Je vous le demande sans crainte : Quel est celui de vous qui ne sache pas et qui ne sente pas qu'il y a plus de contentement dans un quart d'heure passé au sein de la famille, à côté du père, de la mère, des frères et des sœurs, qu'il n'y en a dans tous enivrements du monde ? Qui ne fait pas de la famille le rêve de son existence ? Qui ne s'est pas dit, étant jeune : J'arriverai un jour, après un long travail, à m'asseoir chez moi ; j'aurai une table, un cabinet, à côté de moi tous les objets de mon affection. Tous, jeunes gens que nous étions, nous nous sommes dit cela ; et ceux de nous qui ont renoncé au bonheur de la terre pour prendre en Jésus-Christ leur unique héritage, ceux-là se le disaient avant la révélation d'un bien plus rare dans un sacrifice plus grand.

O foyer domestique des peuples chrétiens ! maison paternelle, où, dès nos premiers ans, nous avons respiré avec la lumière l'amour de toutes les saintes choses, nous avons beau vieillir, nous revenons à vous avec un cœur toujours jeune, et si ce n'était l'éternité qui nous appelle en nous éloignant de vous, nous ne nous consolierions pas de voir chaque jour votre ombre s'allonger et votre soleil pâlir !

Finissons, Messieurs, en résumant cette conférence et celle qui l'a précédée. Il y a sur la terre trois faiblesses : la faiblesse du dénuement, c'est le pauvre ; la faiblesse du sexe, c'est la femme ; la faiblesse de l'âge, c'est l'enfant. Ces trois faiblesses sont la force de l'Eglise, qui a fait alliance avec elles, et les a prises sous sa protection en se mettant sous la leur. Cette alliance a changé la face de la société, parce que jusque-là la faiblesse avait été sacrifiée aux fort, le pauvre au riche, la femme à l'homme, l'enfant à tous. L'Eglise, en s'unissant à la faiblesse contre ceux qui sont pourvus de la triple force du patrimoine, de la virilité et de la maturité, a remis en équilibre tous les droits et tous les devoirs. L'égoïsme, toutefois, ne se tient pas pour vaincu ; plus ou moins déguisé, il cherche à rétablir l'ordre païen sur les ruines de l'ordre chrétien, c'est-à-dire la domination oppressive de la force sur la faiblesse. Y réussira-t-il ? Rompra-t-il le faisceau qui retient dans l'unité de l'Eglise le pauvre, la femme et l'enfant ? Je suis sûr que non : car sous les mains débiles que je viens de nommer, il y a la main de Dieu, la main de Jésus-Christ, la main de la bienheureuse Vierge Marie, toute la force de la raison, de la justice et de la charité.

(La suite au prochain Numéro.)

Avant de se jeter dans le péril, il faut le prévoir et le craindre ; mais quand on y est, il ne reste plus qu'à le mépriser. FÉNÉLON.

ILES PHILIPPINES.

(Correspondance particulière de l'Univers.)

Manille, le 15 octobre 1843.

Peut-être, Monsieur, recevrez-vous avec plaisir quelques détails sur la situation de ces îles, derniers vestiges de la puissance coloniale de l'Espagne et sur la conduite que l'on y tient au nom de la France.

Cette grande colonie doit à l'action graduelle du clergé d'être cultivée par ses indigènes jouissant de la liberté civile. L'Espagne, embarrassée de ses vastes possessions ne voyait dans ces îles qu'un point de relâche utile pour le ravitaillement des galions allant du Pérou en Europe. Une organisation assez faible se contentait d'occuper les fortifications qui défendaient le mouillage habituel de ces navires; tandis que les missionnaires sortaient de la ville, leur asile et leur centre, pour se répandre parmi les peuplades voisines. C'est par leur action que les habitants des îles le plus au nord, *Leacon* et *Mindoro*, hommes doux et paisibles, ont été amenés à embrasser la foi catholique et se ranger sous la domination de l'Espagne. Quatre mille Européens, tout compris, gouvernent près de quatre millions d'Indiens. Ce nombre restreint d'Européens, que l'immensité des terres soumises a-trefois à la couronne d'Espagne ne permettait pas d'augmenter, continue à rester la même, par suite de la répugnance de la cour de *Madrid* pour les innovations de tout genre, mais surtout pour celles relatives au régime adopté pour ses colonies. A cette répugnance vient encore se joindre la crainte qu'un trop grand nombre d'Européens établis dans le pays ne cherchât à constituer des gouvernements indépendants, comme dans l'Amérique du sud. Cet ordre de choses n'a pu exister à l'origine qu'en laissant au clergé la direction presque exclusive du Gouvernement et la plus grande influence sur la nomination des officiers civils et militaires. Aujourd'hui, cette importance des prêtres est diminuée, mais les faits antérieurs n'en ont pas moins procuré à ce corps une richesse et une puissance qui, par un effet ordinaire, ont amené le relâchement et la corruption dans son sein; les vertus et les grandes œuvres de toutes sortes, glorieuses origines de cette puissance, n'ont malheureusement pu lui résister.

La prospérité matérielle de la colonie, harmonie, dès l'origine, avec l'amélioration morale des indigènes, avait un accroissement digne de servir d'exemple et peut-être d'être invoquée comme l'une des plus grandes preuves de l'action civilisatrice de la religion chrétienne. Mais depuis que la première ferveur a disparu, tout a dégénéré, et cette colonie est, par le présent, bien au-dessus des colonies anglaises et hollandaises. Le désir de cacher les vices et les faiblesses des prêtres et des moines a conduit les hommes influents à s'efforcer d'arrêter la diffusion des lumières. On a craint encore les progrès de l'industrie et de l'agriculture. On savait combien ses richesses contribuent à former des individus éclairés on n'ignorait point qu'au défaut des Européens, qu'éloignaient des lois défiantes, il se constituerait, parmi les métis, une classe d'hommes redoutables pour un pouvoir devenu faible depuis qu'il est hypocrite. Ce n'est pas tout, le Gouvernement, en rendant obligatoires certaines pratiques extérieures, a malheureusement conduit beaucoup d'Indiens à faire consister dans ces cérémonies toute la religion. On a demandé aux employés venus d'Europe, des démonstrations avilissantes quand elles ne sont point l'effet d'une conviction profonde, et on a laissé s'introduire l'immoralité la plus profonde dans toutes les branches de l'administration; la justice est vénale, les emplois achetés presque publiquement des faits affligeants et scandaleux se révèlent tous les jours; la duplicité et la ruse ont remplacé la force et la vigueur avec lesquelles doit se conduire un gouvernement moral et populaire; nous ne lui demandons plus d'être catholique.

C'est ainsi qu'on nuit à la prospérité publique, en faisant descendre la religion de la haute mission civilisatrice, son partage naturel, pour l'employer comme moyen de police et en faire un des ressorts du Gouvernement. Ce serait bien mal entendre les intérêts de notre sainte Eglise, de vouloir défendre des abus dont les hommes pieux et éclairés sont les premiers à gémir.

La politique faible de cette colonie s'est surtout manifestée dans ses relations avec les îles plus au sud, appelée *Bisayas*. Ces îles, habitées par une race difficile à soumettre et à convertir, auraient exigé pour les conquérir des dépenses et des armements considérables. Rien ne nécessitait ces accroissements de territoire, celui que possède l'Espagne, étant plus que suffisant pour les besoins de sa population, de son industrie et de son commerce. Mais on tenait avant tout à empêcher les nations européennes de venir établir des colonies rivales dans nos îles aussi fertiles qu'étendues. On a formé alors quelques établissements peu importants dans la plupart de ces îles, on a choisi les endroits les plus favorables sous le rapport nautique, et on a été assez heureux pour voir les Etats européens accepter ce droit public, qui, moyennant la possession de quelques lieues carrées, accorde à la puissance qui l'occupe la possession légale d'îles grandes comme des royaumes. *Mindonao* est une preuve de ce que j'avance: cette île a trois cents lieues de tour, contient douze cents mille âmes; l'Espagne y occupe deux forts en quelques lieues carrées et cependant elle regarderait un établissement sur un point quelconque de cette île comme une entreprise hostile contre son pavillon. Les indigènes reconnaissent la souveraineté plutôt nominale que réelle d'un sultan avec lequel les Espagnols sont liés par des traités qui ne sont point respectés, car les sujets espagnols ne peuvent, sans courir le danger d'être pris ou tués, s'écarter, à plus de trois ou quatre lieues des forts occupés.

En allant toujours vers le sud, les observations sont encore plus singulières. L'archipel de *Solou* est regardé généralement comme indépendant, quoique les Espagnols affectent sur les îles qui le composent des prétentions de souveraineté, prétentions honteuses, car les *Malais* de cet archipel, pirates dès l'enfance, viennent tous les ans enlever sur les côtes des Philippines des sujets espagnols, les réduisent en esclavage et vont les vendre dans la capitale de ces îles, à *Solou*. Des expéditions tentées de loin en loin, servent à conserver les droits prétendus de l'Espagne, en amenant des traités où sont inscrites des clauses ambiguës auxquelles les *Malais* portent peu d'attention, et qui permettent de s'appuyer, vis-à-vis des Européens, sur l'acceptation d'une protection que les *Solouans* n'ont jamais comprise. Des articles secrets règlent la manière dont s'opère le rachat qui n'a lieu que quand les individus enlevés appartiennent à la partie espagnole de la société, au clergé, ou au moins à quelques métiers qu'il importe de ménager. On a le plus grand soin de cacher aux Indiens la réalité des faits; on craint le mépris qui en résulterait pour un gouvernement qui pût-il agir d'une manière efficace, ne le voudrait pas, car il redouterait par dessus tout l'influence qu'acquerraient des troupes européennes ou indigènes, dans une guerre longue et difficile.

Ainsi, quand les navires français de la station de Chine sont venus séjourner dans ces îles, les bruits qui avaient couru et qui prétaient au gouvernement français le projet de chercher un lieu favorable pour établir une colonie, avaient alarmé l'Espagne et l'avaient vivement indisposée. Les agents de cette puissance, non-seulement ont cherché à nous susciter des obstacles en influençant les indigènes, mais encore sont venus protester contre toute entreprise de nature à amener un établissement permanent. Le premier navire qui se présenta ayant eu des hommes tués et d'autres enlevés de la manière la plus atroce et la plus perfide, ces mêmes agents ont favorisé le rachat des prisonniers en servant d'intermédiaires officieux; mais on nous laissant la liberté de punir par les armes la tribu qui nous avait insultés, ils ont renouvelé leurs protestations contre toute prise de possession. L'amiral dans son séjour à *Solou*, ayant été assez heureux pour recueillir à bord vingt esclaves échappés à la servitude, les a envoyés au gouverneur-général, qui les a reçus avec la plus grande froideur, pour ne pas dire autre chose. Enfin, les relations les plus froides ont remplacé l'accueil bienveillant qu'avaient toujours reçu les navires français à Manille, même quand les gouvernements étaient moins rapprochés qu'aujourd'hui, et tandis qu'on tenait compte en Europe des explorations qui avaient eu lieu et des protestations qui avaient été émises, et qu'on attendait une décision sur des projets qu'il serait prématuré d'annoncer, et à plus forte raison de juger, l'Espagne a placé un fort éphémère dans un port magnifique, situé dans l'île de *Basilan*, île qui paraissait nous convenir, dans le seul but de nous empêcher de poursuivre un projet d'occupation, si nous l'avions eu.

Le Gouvernement a-t-il eu le tort d'ordonner des démonstrations avant d'avoir eu un projet bien arrêté? L'opposition de l'Espagne est-elle venue le surprendre? Les autorités françaises en Chine ont-elles suivi leurs instructions? Il ne m'appartient point de décider ces questions. Je puis seulement dire que pour le moment, dans ces pays, notre conduite paraît fort étrange; que, depuis bientôt un an, nos vaisseaux stationnent, au grand mécontentement du gouvernement des Philippines, autour d'une petite île, sans qu'à l'intérieur nous paraissions savoir ce que nous faisons ou ce que nous voulons. C'est un sujet d'amères réflexions pour les quelques Français qui se trouvent dans ces parages.

Univers.

CORRESPONDANCE.

M. M. LES EDITEURS,

Permettez que ces quelques lignes trouvent place dans un journal entièrement consacré à soutenir toutes les œuvres qui honorent la religion. Les RR. PP. Oblats ont, pendant quinze jours qu'ils ont demeuré dans la paroisse, donné un nouvel élan à toutes les grandes œuvres que leur zèle avait formées à St. Jacques de l'Achigan, lors de la grande mission de 1843. Ils ont pu juger par eux-mêmes, combien les heureux fruits que leur première apparition avait produits au milieu de nous, ont été persévérants. Nous nous plaignons à en constater ici le résultat.

Avant la mission, la Propagation de la Foi ne comptait que douze dizaines; à cette époque, elle fut accrue de soixante dizaines, et pendant la dernière retraite, quarante cinq personnes se sont encore fait inscrire. La paroisse de St. Jacques est donc de toutes les paroisses du diocèse, celle qui compte, après la ville de Montréal, le plus d'associés.

La Congrégation des filles comptait à la mission, six cents personnes; les soins de M. Barette Chapelain et les derniers exercices ont élevé ce nombre à sept cent dix.

La Congrégation des femmes s'élevait alors à trois cent soixante et dix; depuis cette époque trois cent dix nouvelles ont été reçues.

La Congrégation des jeunes gens, sous le patronage de St. Joseph, compte trois cents membres.

Le conseil de la tempérance s'est réuni sous la présidence des Révérends Pères, et a rendu un hommage unanime au zèle dont est animé la grande majorité des tempérants. Nous avons eu à gémir, il est vrai, de la défection d'un certain nombre de membres; mais ne peut-il pas prodigieux que sur un corps de troupes de trois mille, il n'y eut pas eu quelques lâches? Du

reste, les nouvelles promesses, le zèle des conseillers et quelques sages rigoureux menagés à propos, dont on usera envers les infracteurs, ranimeront la bonne volonté de tous pour cette grande œuvre.

Ce n'est point tout encore; afin d'envelopper en quelque sorte, comme nous l'a si bien exprimé le supérieur de la retraite, toute la paroisse dans un réseau de bonnes œuvres, et sur la demande d'un certain nombre, un appel a été fait de tous les hommes mariés, pour les inviter à former une Congrégation.

Quel a été l'étonnement des missionnaires, lorsqu'après ce seul et unique appel, deux cent cinquante hommes sont venus donner leurs noms pour en faire partie, et qu'un grand nombre d'autres ont exprimé le regret de n'avoir pu se rendre. Nous comptons avec assurance pouvoir offrir aux missionnaires, quand ils reviendront l'été prochain nous visiter, selon leur promesse, cinq cents hommes, animés du courage de se ranger sous la bannière de la Congrégation de la Croix.

Peu de paroisses ont été aussi favorisées de la présence des missionnaires que la paroisse de St. Jacques; mais je puis ajouter encore qu'il en est peu qui comptent autant de monuments de leur zèle et de leur dévouement.

Gloire donc aux missions! gloire aux retraites, qui produisent et fécondent tant d'œuvres glorieuses à la religion!

C'est au zèle du Rev. M. Paré, curé de St. Jacques, vieillard si respectable, tout rempli de l'amour de Dieu, et qui ne trouve rien de trop, quand il s'agit du salut des âmes, que sa paroisse doit le bonheur ineffable d'avoir eu plusieurs visites des RR. PP. Oblats. Honneur à ce vénérable Monsieur, quoiqu'il méprise la gloire d'ici bas, pour ne s'occuper que de celle du Ciel!

UN ASSISTANT.

BULLETIN.

Lettre de Mgr. Provencher.—Pétition pour voter au scrutin.—Décès du Rev. Père De Theux, jésuite.—Inondation dans Susquehanna.—Arrivages à Québec.—Le débacle de la ville.

—Une lettre que Mgr. Provencher, vicaire apostolique du district du Nord-Ouest, écrivait de sa résidence de St. Boniface sous la date du 30 décembre et qui est parvenue à son adresse à Montréal le 25 de mars, nous apprend que la santé du vénérable évêque de Juliopolis, ainsi que celle de ses infatigables missionnaires était très-bonne à cette époque. M. Thibault était le seul qui fut un peu indisposé, à raison des grandes fatigues qu'il avait essayées dans le cours de ses missions. Aussi avait-il pénétré bien au de là de l'Isle à la Croix, dans la direction du Lac des Esclaves. Dans toutes ses excursions apostoliques, cet intrépide missionnaire a rencontré des tribus sauvages admirablement bien disposées à entendre la parole de vie et à recevoir la visite des Robes-noires. Plusieurs chefs même étaient venus de très-loin pour voir le prêtre qu'on leur avait annoncé; et en l'entendant parler du Grand Esprit, ils l'écoutaient comme si Dieu leur eût parlé en personne. Ces Sauvages demandent instamment qu'on aille les instruire: c'est pour profiter de ces heureuses dispositions, que Mgr. Provencher se proposait d'envoyer, ce printemps, vers ces tribus lointaines deux autres missionnaires, MM. Lafitèche et A. Taché qui ont étudié la langue sauteuse, l'hiver dernier sous M. Belcourt. La mission évangélique est si abondante dans cette vaste région du Nord-Ouest, que Mgr. Provencher demande instamment deux nouveaux ouvriers pour lui aider à la recueillir. La même lettre fait mention du succès toujours croissant des écoles tenues par les révérendes Sœurs Grises, parties de Montréal, il y a maintenant deux ans, pour aller instruire les métisses et les sauvagesses de ce pays, et donner en même temps à cette colonie tous les soins que la religion peut attendre de leur zèle et de leur charité. Malheureusement leurs travaux sont si multipliés, qu'elles ne peuvent déjà plus, malgré le renfort de l'année dernière, suffire aux besoins de la population: aussi demandent-elles du secours à leur ancienne communauté. Nous pensons qu'elles obtiendront l'assistance de deux nouvelles Sœurs.

—On rapporte qu'il circule en ville une pétition à la législature provinciale, qui sera approuvée par tous les partis; c'est une demande pour changer le mode des élections en adoptant le vote au scrutin. Tout le monde signe avec empressement cette mesure qui sera sans doute, disparaître les scènes tumultueuses et les meurtres qui ont eu lieu dans les dernières élections.

—L'affaire des deux prétendants à la marie n'est pas finie; la cour s'est déclarée incompétente pour juger cette affaire. Il y en a qui prétendent que cette cause doit être portée à la législature.

CHAMBRE D'ASSEMBLÉE.

Lundi, 30 mars.

50 pétitions ont été présentées.

Le plus grand nombre pour demander des chemins, ponts, et chemins à lisses.

M. Scott s'est informé à la Chambre, si le gouvernement se proposait d'indemniser le Bas-Canada pour les pertes de 1837 et 38. Le procureur-général Smith a répondu, qu'on ne ferait rien avant que le rapport des commissaires appointés pour cela, eût été donné.

M. Robinson demanda qu'on fit une adresse à Sa Majesté, la priant d'adopter quelques mesures, pour assurer à ses sujets des colonies du nord de l'Amérique une circulation plus fréquente en hiver des vaisseaux à vapeurs, chargés de la maille. Cette motion a été adoptée, et un comité appointé, pour préparer l'adresse.

Sur motion de M. Aylwin, les documens transmis par Son Excellence au sujet des postes dans cette province, ont été référés à un comité de neuf membres.

M. Viger présenta un bill concernant les notaires.

Il fut présenté une requête de la corporation du collège de Ste. Thérèse de Blainville, et une pétition de John Morris et autres, pour demander un aide pour ériger une nouvelle bâtisse pour le collège.

Des Directrices de l'Association charitable des Dames catholiques de Québec demandant un aide pour rebâtir une maison occupée par les orphelins, qui a été détruite par le dernier incendie.

De M. A. A. Asselin, instituteur de la paroisse de St. François du Lac St. Pierre demandant une allowance pour ses services, depuis le 26 novembre 1832 jusqu'au 31 décembre 1842.

Du conseil municipal de Ste. Anne de la Pocatière demandant une somme pour continuer le chemin du gouvernement dans cette paroisse.

—La grande question de la liberté religieuse soulevée dans une des dernières séances de la chambre des communes par M. Watson un des représentants catholiques de l'Irlande occupe en ce moment le parlement d'Angleterre. Dans la dernière session, l'honorable député présenta aux communes un projet de loi préparé par M. Austey légiste catholique, afin de faire abroger les lois pénales contre les catholiques et les ordres religieux; quoiqu'oubliés dans la pratique elles n'en déshonorent pas moins les statuts de la Grande-Bretagne. Le ministère anglais qui avait d'abord accueilli favorablement le bill de M. Watson, se ravisa à la troisième lecture, au retentissement des débats parlementaires en France, au sujet des Jésuites. D'après l'opposition de sir Graham, une commission de juristes chargés de revoir les lois pénales pour abroger celles qui sont hostiles aux catholiques et aux protestans dissidens, eut ordre de la rédiger. Mais il paraît que ce bill est moins complet que celui de M. Watson, et les catholiques ont persisté à présenter le bill rédigé par M. Austey. Lord John Monners, membre de l'aristocratie protestante, a secondé les efforts de M. Watson pour faire adopter le bill: il ne concevait pas, dit-il, que l'Eglise anglicane fut défendue par ces lois pénales qui frappent les membres du clergé catholique régulier. Elles sont hostiles à l'esprit du christianisme, et le gouvernement rougirait de les approuver, ayant refusé de le faire lorsque les orangistes irlandais le lui ont demandé. Il est notoire, a-t-il ajouté, qu'il y a dans le Royaume-Uni des ordres religieux condamnés par des lois qu'on ne voudrait pas exécuter, personne ne voudrait, par exemple, détruire les moines cisterciens qui consacrent tous leurs tems au soulagement des misères de l'humanité. Lord John Russel n'a pas été moins explicite. Il trouvait ridicule qu'on n'abrogeât pas des lois celle surtout qui frappe les évêques catholiques d'Irlande pour prendre le titre de leur siège épiscopal: qu'il n'était pas moins absurde d'avoir des lois qui condamnent les Jésuites à la déportation tandis qu'elles ne sont pas exécutées. Il a exprimé le vœu qu'il n'y eût pas plus longtemps des dispositions inutiles dont l'application est devenue impossible. A cette occasion, M. O'Connell a fait entendre quelques paroles nobles et chaleureuses. N'est-ce pas, a-t-il dit, un singulier spectacle que notre chambre soit à cette époque appelée à prononcer sur la question de savoir si les fonctions du prêtre doivent être déclarées criminelles et frappées par la loi? Le héros de la liberté irlandaise n'a pas manqué de flétrir en cette occasion au nom du christianisme et de la civilisation, le bourreau des Religieuses de Minsk. Ce récit a eu du retentissement dans la Chambre des Lords. Lord Kinnaid et lord Aberdeen, ont exprimé des sentimens qui font honneur à l'Angleterre et au parlement.

—Dans les rapports officiels qui sont parvenus en Angleterre sur les ba-

tailles de Mooker de Ferozeshah livrés, la première le 18 décembre, et la seconde le 21 et le 22 par l'armée anglo-indienne aux troupes Sikhs, le chiffre des tués et des blessés s'est élevé dans la journée du 18 à 572, et dans celles du 21 et du 22, à 2,415, en tout à 3,257. La sensation produite à Londres par ces nouvelles a été en général douloureuse. Car jamais depuis la fatale retraite de Caboul, le deuil a régné dans autant de familles. Le *Morning Chronicle* fulmine contre sir Henry Hardinge, tandis que le *Morning Herald* approuve en tout point sa conduite. Le *Times* convient qu'à en juger par les rapports officiels, de grandes fautes ont été commises pendant cette courte campagne; mais il croit que la responsabilité doit en retomber sur sir Hug. Gough, commandant en chef.

— Dans la séance du 23 de février, le comte St. Germain proposa à la chambre la seconde lecture du bill de coercition pour l'Irlande, c'est-à-dire du bill destiné à protéger la vie humaine et la propriété de ce pays. En 1844 le nombre des délits contre les personnes et les propriétés était de 3,102, en 1845, il s'est élevé à celui de 5,284.

— Tout dernièrement, M. O'Connell a interpellé sir Robert Peel sur les intentions du gouvernement au sujet de l'Irlande. Le premier ministre a répondu que lorsque le parlement aura pris une décision sur les mesures importantes (le rappel de la loi des céréales, et le plan des finances) dont s'il est actuellement saisi, le gouvernement présentera divers bills relatifs à l'Irlande; celui entr'autres qui aura pour but de placer ce pays sur le même pied que l'Angleterre quant aux franchises électorales: on peut croire que M. O'Connell ne manquera pas de revenir sur la promesse du premier ministre, aussitôt que l'occasion se sera présentée.

— Quoique nous ayons donné dans notre dernier numéro le rapport d'un insigne vol sacrilège en voici deux autres, un que nous lisons dans l'*Impartial* du Bas Rhin. Dans la nuit du 23 au 24 février, des scélérats sont entrés dans l'église d'Obabergheim ont forcé le tabernacle et enlevé l'estensoir dans lequel était réservé le St. Sacrement, et le ciboire avec les Stes. Hosties qu'ils ont répandues sur la terre. Le ciboire a été retrouvé sous les bords de l'église. Le lendemain, le curé Træstler a adressé à ses paroissiens assemblés pour les prières des Quarante-Heures un discours touchant sur la profanation dont le Saint des Saints a été l'objet. Après avoir fait amende honorable, il a fait fermer l'église jusqu'à ce que l'évêque ait statué sur ce cas. L'autre a eu lieu dans la paroisse de Vincennes.

— Une Dame, nièce du roi de Suède, veut fonder un établissement des Frères des Ecoles Chrétiennes à Mirepoix, diocèse de Pau, elle donne pour cela un château valant 40,000 francs.

— Mgr. Blanquart de Bailleul, archevêque de Rouen, prescrit par ordonnance, l'usage de la barrette aux prêtres de son diocèse et aux élèves des séminaires. A partir du 1er janvier, cette coiffure obligatoire remplacera le bonnet carré.

— Décédé, à Cincinnati, le 25 février, le R. P. Théodore Marie De Theux, de la Société de Jésus.

Cet humble et véritable imitateur de St. Ignace naquit à Liège, en Belgique, le 23 janvier 1789, de parents distingués par leur noblesse et encore plus par leur piété. Théodore De Theux était l'aîné de trois fils. Il donna dès sa plus tendre enfance des marques non équivoques d'une vocation particulière, à l'état ecclésiastique. Ayant fini ses humanités, il entra au Séminaire de Namur, où ayant reçu la prêtrise, il remplit pendant deux ans la chaire de philosophie mentale et morale. Désireux d'étendre le royaume de J.-C., il quitta la Belgique en 1816, pour aller aux Etats-Unis, ayant légué à son frère qui fut le dernier premier ministre de Léopold Ier. roi des belges, son titre de chevalier de Myrtiland. Arrivé en Amérique, il se réfugia dans le collège de Georgetown, où il fut reçu dans la Société de Jésus par le R. P. Kohlman; il remplit divers offices de la Société, pendant les trente ans, qu'il en fut membre, jusqu'au moment de sa mort, qui arriva le 29 février 1846. Le R. P. De Theux était un homme remarquable par sa grande humilité, son renoncement à lui-même, et son zèle infatigable à travailler au salut des âmes. Sa mémoire vivra toujours dans les cœurs de ceux qui ont été témoins de ses vertus héroïques; *Requiescat in pace.*

— Samedi dernier, entre neuf et dix heures, un nommé Carroll plâtrier de Griffintown, en s'en retournant chez lui, perdit le chemin en traversant le pont près de la brasserie de Dow, et tomba à l'eau; quelques voisins entendirent le bruit, et coururent à lui, mais ne purent rien voir à cause de

l'obscurité; on fut chercher de la lumière; alors on l'aperçut, mais personne n'osa se hasarder à lui porter secours, à cause que l'eau était trop grosse par suite du dégel, lorsqu'un M. John McDonald, contracteur de cette ville, prit un flambeau, se jeta dans le canal, et eut le bonheur, au risque de sa propre vie, de retirer Carroll, qui avait déjà perdu connaissance, mais qu'on fut bientôt revenir à lui. McDonald est de Glengary en Ecosse. Il mérite des remerciemens pour sa conduite héroïque; à Athènes, on lui eut érigé une statue; en France on accorde des récompenses publiques pour le sauvetage.

— La grande inondation dans Susquehannah, qui a commencé, le 18 mars, a été la plus désastreuse, dont on ait entendu parler, depuis l'établissement de ce comté. On ne peut pénétrer à Harisbourg du côté de l'est, de l'ouest et du sud que par le moyen de canots; et la place élevée d'Onon à l'air, d'une ville qui s'abîme sous les eaux; les maisons dans les places basses sont submergées jusqu'au second étage; on ne voit plus à l'entour aucune trace de chemins de barrières, ni de clôtures. La rivière Paxton est entièrement perdue sous ce déluge, l'île qui est dans Susquehannah a disparue. Des bois de toute description entraînés par le torrent, couvrent cette immense étendue d'eau. Le pont d'Harisbourg qui a coûté \$195,000, a été emporté à la réserve d'une partie du côté de l'ouest. Le pont neuf du rail-road a subi le même sort. Le pont sur l'île Duncan, une des plus belles constructions du pays a été aussi emporté, ainsi que le pont qui est à l'embouchure du Juniata, et celui sur la rivière Shermou. Des moulins, des factories, des usines ont été totalement détruites. Il est impossible d'estimer le dommage que cette inondation peut causer. D'après le gonflement des eaux de Juniata et du Susquehannah, le canal qui les joint va devenir inavigable, pour la plus grande partie de la saison; toute communication est fermée entre Harisbourg et le côté ouest de Susquehannah. On craint aussi que le canal Wiconisco ait enduré quelque dommage, mais on n'a rien de certain; on dit que la ville de Portsmouth, neuf miles plus bas que Harisbourg sur le Susquehannah, à la jonction de Swatara, est aussi sous l'eau, et qu'on a empêché les maisons de s'en aller à la dérive par le moyen de gros cables.

— La glace a commencé à refouler devant la ville depuis trois ou quatre jours, mais depuis ce temps elle est encore stationnaire. L'on aperçoit de tous côtés des montagnes de cristal, mais comme ce n'est pas du cristal de roche, il est à présumer qu'il se dissoudra bientôt en eau, ou qu'il ira porter des nouvelles de notre printemps aux riverains du bas du fleuve. — La poussière commence déjà à se promener dans quelques unes de nos rues.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

FRANCE.

— Nous donnons quelques détails dans les nouvelles diverses sur un sacrilège commis dans l'église de Vincennes. Voici le mandement publié à ce sujet par Mgr. l'archevêque de Paris:

Monsieur le curé,

Un douloureux événement vient d'attrister la paroisse de Vincennes. Un horrible sacrilège y a été commis pendant la nuit; le tabernacle a été forcé. Le seul vase sacré qu'il contient a été enlevé, et les saintes hosties ont été répandues dans le tabernacle.

Pendant que notre foi s'épouvante et s'indigne d'un malheur qui semble sans consolation, ne cessons par d'aimer et de bénir l'immense charité du Fils de Dieu, qui, malgré tant d'outrages prévus, demeure avec nous jusqu'à la consommation des siècles dans le saint sacrement de l'autel; ne cessons pas de réparer ces outrages par nos adorations, et de fléchir, s'il se peut par nos gémissemens et nos larmes, la divine justice.

Dimanche, 5 février, immédiatement après la messe de paroisse ou de communauté, ou chantera ou l'on récitera dans les églises et chapelles du diocèse le psaume *Miserere mei, Deus.*

Le soir, au salut, avant la bénédiction du Saint-Sacrement, on chantera trois fois le *Parce, Domine.*

Je profite, Monsieur le curé, de cette triste circonstance pour vous engager à user des précautions indiquées par le *Rituel*, page 120, no 21, et qui pourront prévenir ces malheurs.

Recevez, Monsieur le curé, l'assurance de mon sincère attachement.

† DENIS, archevêque de Paris.

— Le mandement de carême de Mgr. l'archevêque de Paris porte que l'usage des aliments gras, une fois par jour, les dimanches, lundis, mardis et jeudis est permis, le dimanche des Rameaux et la Semaine Sainte exceptés à la condition d'offrir une aumône au curé de la paroisse pour les pauvres.

Mgr. l'archevêque permet en outre l'usage du beurre et du lait, moyennant une deuxième aumône, dont il se réserve l'emploi.

L'usage de œufs est permis du mercredi des Cendres au Jeudi-Saint exclusivement.

— Nous apprenons aussi la mort de Mgr. Joachin Salvetti, vicaire-apostolique du Chan-Si et du Chen-Si; le vénérable prélat portait, imprimé sur son corps, les vestiges des tourments qu'il avait soufferts pendant trois années de prison sous le règne de l'empereur chinois Kin-King.

— Presques toutes les semaines, nous avons la consolation d'apprendre quelques conversions édifiantes. Jeudi dernier, un jeune homme dont l'extérieur annonçait une éducation distinguée, et qui, en effet, appartenant à une famille respectable, a abjuré les ténèbres du judaïsme et a reçu le baptême des mains de M. l'abbé Ratisbonne. Une jeune personne de 21 ans avait été régénérée dans les eaux baptismales, quelques jours auparavant, dans la chapelle des Dames-du-Bon-Secours. Ce mouvement de résurrection qui se propage de plus en plus parmi les juifs, n'est pas un des faits les moins remarquables de notre époque.

— On lit dans l'*Ami de la Religion* :

« On annonce comme prochaine l'apparition d'un ouvrage assez considérable, sous le titre de *Histoire de l'Eglise de Paris*, par M. Hippolyte Barbier, l'auteur des chaleureuses et mordantes répliques à MM. Michelet et Quinet. L'écrivain ne sera pas défaut, dans ce nouvel ouvrage, à la mission militante qu'il s'est imposée. Défenseur ardent des libertés de l'Eglise, son livre sera une protestation nouvelle, au nom de la vérité et de la justice, en faveur de cette Eglise, qui va bientôt l'admettre et l'élever au rang de ses prêtres. »

— La Compagnie de Jésus a fourni, en 1845, pour les missions étrangères, vingt-huit de ses membres, dont huit pour la mission de Maduré, quatre pour le Canada, huit pour le Chine, et huit pour les Etats-Unis.

— Sept prêtres appartenant à la congrégation des *Missions Etrangères* viennent de partir pour les missions. Voici leurs noms et leur destination, M. Borie, du diocèse de Tulle, est destiné pour Siom (M. Borie est le frère de Mgr. Borie mort martyr au Tonquin); M. Borelle, de Toulouse, pour la Cochinchine; MM. Négrerie de Tulle; Adnet, de Verdun; Mesnard, de Poitiers; Sage, de Besançon; et Pinchon, de Linoges, se rendent à Macao.

La congrégation de Missions-Etrangères a cent cinq missionnaires, travaillant dans les missions de Chine, Corée, Tartarie orientale, îles Licou-Tcheou, Tonquin, Cochinchine, Siam, Malaisie, et presque de l'Inde; cent soixante prêtres indigènes, et plus de cinq cents élèves étudiants pour l'état ecclésiastique.

— Le journal protestant *l'Espérance* public, sur le mouvement religieux de l'Angleterre, un article fort étendu, dans lequel il juge, à son point de vue, les progrès du catholicisme, la situation de l'Eglise anglicane et la force du protestantisme dissident. En parlant de l'appel du docteur Wiseman à notre évêque et de ses prières qui se font en France pour l'Angleterre, la feuille protestante s'exprime ainsi :

« Il y a fort peu de semaines que le célèbre et savant évêque Wiseman a fait un appel solennel à l'épiscopat français en faveur de sa patrie. Dans une lettre fort belle il a rappelé les anciens rapports des Eglises de France et d'Angleterre, et il a exprimé le désir que la foi et la prière rétablissent cette antique communion entre les deux pays. Il a assuré que l'état actuel de la Grande-Bretagne offre aux catholiques de grands motifs de joie et d'espoir. Les évêques français se sont empressés de répondre à cet appel du prélat anglais, et du sein des églises catholiques de France se sont de nouveau élevées au ciel des prières publiques en faveur de l'hérétique Angleterre. L'*Univers* assure que le nombre des prélats qui ont répondu à l'appel de l'évêque Wiseman est en ce moment de dix-neuf. Le journal ultramontain cite avec complaisance leurs mandements, et nous aimons à reconnaître que ce que nous avons lu dans ses colonnes est fort convenable de forme et de fond. Point d'accusations amères, point de dénigrement, point de calomnie; c'est un langage digne, grave, charitable, affectueux même; naturellement, nous ignorons si le reste des mandements ressemble aux extraits que nous en avons lus. Ainsi, à l'heure qu'il est, curés, séminaristes, simples fidèles et communautés prient sur tous les points de la France pour le prochain retour de l'Angleterre à la foi catholique.

« Ce n'est pas tout; à la prière on veut mêler l'action. On parle de missions et de missionnaires. On lisait dernièrement dans les journaux de la Bretagne qu'on songe à établir dans le pays de Galles, en Angleterre, une mission de prêtres bas-bretons. On sait que les habitants du pays de Galles et de la Basse-Bretagne ont une origine commune, et l'idiome s'est conservé le même chez les deux peuples, sauf quelques altérations de peu d'importance. M. Mahé, prêtre du diocèse de Quimper, et qui exerce le ministère évangélique en Angleterre, est en ce moment en Bretagne, où il s'est rendu à la sollicitation de son évêque, pour associer quelques prêtres à son entreprise.

« Voilà les désirs et les efforts de l'Eglise romaine à l'égard de l'Angleterre, désirs et efforts louables, chrétiens et bien entendus; car attaquer le protestantisme dans la patrie des puritains, c'est faire preuve de hardiesse et d'habileté. Quel sera l'effet de ces prières et de ces travaux? Dieu seul a le secret de l'avenir, et personne ne connaît le lendemain d'un peuple. Toutefois, nous le disons avec assurance et sans aucun orgueil, nous n'éprouvons aucune crainte pour l'Angleterre....

« L'évêque Wiseman en sera par son appel, les évêques français pour leurs mandements, les fidèles pour leurs prières; ou plutôt ces efforts louables, chrétiens dans leurs intentions, Dieu les bénira pour ceux qui les font; ceux qui veulent enseigner la vérité et la piété apprendront à les mieux

connaître: ce doivent être là le vœu et l'espoir des protestants français et anglais. Si nous écrivons pour nos frères d'Angleterre, nous les engageons à ne pas trop se reposer sur leur force, à toujours avoir l'œil ouvert! sur des adversaires qui sauront profiter de leurs fautes s'ils en commettent. »

En rendant pleine justice à l'esprit de cette article, nous ferons observer à l'*Espérance* que la sécurité avec laquelle elle parle de l'avenir de l'Eglise anglicane n'est pas partagée; en Angleterre, par tous les hommes éminents de cette Eglise. Le Dr. Pusey, par exemple, ainsi qu'on l'a vu par une de ses fameuses lettres, pense que les catholiques du continent n'adressent pas en vain leurs prières au Ciel, puisque c'est à ces prières qu'il attribue la conversion de M. Newman et des amis de ce grand théologien. Cet aveu d'une des lumières de l'Eglise anglicane, nous aimons à le rappeler parce qu'il doit servir à encourager puissamment ce que l'*Espérance* appelle avec raison la charité et les efforts louables, chrétiens, et bien entendus des catholiques de la France. Certains anglicans croient pouvoir, contrairement à l'avis de l'*Espérance*, juger de l'effet des prières actuelles par l'effet des prières passées, et quand on convient, comme la feuille protestante, que Dieu seul a le secret de l'avenir et que personne ne connaît le lendemain d'un peuple, il nous paraît peu conséquent d'arriver à cette conclusion: que l'évêque Wiseman en sera pour son appel, les évêques français pour leurs mandements et les fidèles pour leurs prières. Nous pourrions dire avec plus de certitude que l'*Espérance* en sera pour ses conseils, car la France catholique n'en priera pas avec moins d'ardeur, et les anglicans n'en redouteront pas moins la réalisation des vœux que notre évêque, des milliers de prêtres et de fidèles adressent au Ciel pour le salut de l'Angleterre.

Univers.

— On a reçu tout récemment, au couvent de Sainte-Claire d'Aurillac, les reliques de sainte Gyriaque, martyre romaine, découvertes dans les catacombes situées au-dessous de l'ancienne voûte Tiburtine. Depuis lundi dernier, 2 du courant, jusqu'au 6, elles ont été exposées à la vénération des fidèles. Notre honorable compatriote, M. l'abbé Bouange, naguère secrétaire et maintenant vicaire général du diocèse, à qui les dames Claristes doivent ce précieux bienfait, a présidé, pendant ces trois jours, à toutes les cérémonies prescrites dans ces circonstances plus touchantes encore que solennelles. Dès que la nouvelle s'en est répandue dans la ville, l'affluence a toujours été en croissant, de sorte que l'enceinte de l'église du couvent, quoique assez vaste, pouvait à grand-peine suffire pour contenir la population chrétienne qui s'y pressait avec édification et recueillement.

ANGLETERRE

— Nous apprenons avec douleur que Mgr. Wiseman, frappé d'une attaque d'apoplexie, est dans l'état le plus grave. Sa Crandeur a reçu les derniers sacrements. Ce sera une grande perte pour l'église catholique dans la Grande-Bretagne. Un des derniers actes de ce zélé pontife a été d'envoyer à tous les évêques de France des lettres pour réclamer le concours des prières de leurs troupeaux, afin d'obtenir de Dieu le retour complet de l'église d'Angleterre à l'unité catholique.

— Une nouvelle conversion occupe l'attention publique en Angleterre; c'est celle de M. Chanter, membre du collège d'Oriel à l'université d'Oxford. M. Chanter est le quarante-troisième membre de l'université d'Oxford qui depuis trois ans, s'est réuni à l'église catholique romaine.

M. Newman vient de fixer son domicile au collège d'Oscott, où il a fait transporter sa riche et précieuse bibliothèque, consistant en 15,000 volumes, dont 10,000 in-folio.

IRLANDE.

— Dix missionnaires irlandais de diocèses d'Armagh d'Armagh et de Kilmore, se sont récemment embarqués à Dublin pour le vicariat de la Trinidad dans les Indes-Occidentales.

ALLEMAGNE.

— Plus le protestantisme allemand perd de sa véritable vie, et plus il cherche à en imposer par des démonstrations factices. On s'agit en ce moment pour préparer une grande fête funéraire pour le troisième anniversaire séculaire de la mort de Luther, arrivée le 18 février 1546. Dans plusieurs duchés ou principautés, ce sont les gouvernements qui en ont pris l'initiative. Ce qu'il y a de plus remarquable dans cet enthousiasme de commande, c'est qu'on y célébrera la mémoire d'un réformateur dont la réforme, telle qu'elle est enseignée dans ses livres symboliques, est aujourd'hui honnie et abjurée par l'immense majorité des protestants allemands. A cette occasion, le professeur Nobbe, de Leipsick, qui prétend à la gloire de descendre du moins de Wittemberg, et qui, depuis plusieurs années, prenait la peine de rechercher la descendance issue du mariage sacrilège du docteur Martin et de Catherine de Bora, la porte à 90 individus vivants, pour la plupart dans la misère. Les journaux qui lui servent d'organe rappellent à l'Allemagne la pré-tendue dette de reconnaissance qu'elle a contractée envers le plus illustre de ses fils, et demandent pour sa descendance des moyens alimentaires. S'ils avaient mieux compulsé les saines Ecritures, ils y auraient trouvé ce verset remarquable de l'un de ses psaumes: J'ai été jeune, j'ai vieilli, et je n'ai point vu le juste abaudonné, ni sa postérité cherchant du pain. Faute de mieux, la conférence évangélique de Berlin s'est réunie en un festin où les toasts ont circulé avec une singulière abondance. Les pères du soi-disant concile se sont portés les uns aux autres les santés les plus laudatives; mais quant au fond des choses, elles sont demeurées dans la plus désespérante stagnation, et rien n'annonce qu'elles puissent en sortir. Le pré-

nièr service divin annoncé par les ruppistes, qui se sont donnés la dénomination d'*Eglise protestante indépendante*, n'a pu être célébré à Kœnigsberg. Le président de la province et le consistoire y ont opposé leur veto. Les rongistes et les ezorkistes ont pu faire, à cet égard, tout ce qu'ils ont voulu, parce que l'on voyait dans leur schisme une plaie insignifiante au catholicisme ; mais pour le ruppisme, qui se pose en antagoniste de l'évangélisme, on a moins de condescendance.

—La *Gazette de Breslau* du 30 janvier fait connaître une ordonnance royale qui prescrit la dissolution immédiate du séminaire des Pédagogues évangéliques, à raison du mauvais esprit qui y règne et des désordres disciplinaires qui s'y étaient depuis longtemps manifestés. On remettra à chacun des 70 élèves de cette école normale l'argent nécessaire pour rentrer dans leurs familles. On apprend en même temps que dix pasteurs évangéliques signataires de la protestation du mois d'août dernier sont destitués de leur emploi. La professeur Regenbrecht, qui, malgré son accession au rongisme, s'était jusqu'ici maintenu dans l'enseignement de la théologie catholique de l'Université de Breslau, vient également de recevoir un reserit dont on ignore le contenu, mais dont il se montre profondément consterné. Toutes ces mesures de rigueur produisent dans la capitale de la Silésie une sensation d'autant plus profonde, que l'on apprend de Berlin que des amendes de 20 et de 10 écus y ont été prononcées contre le bourgmestre de Buns-lau, et contre chacun des membres de la magistrature urbaine, dans le cas où il permettrait encore aux dissidents de s'assembler dans la salle consacrée au dépôt des morts avant leur sépulture.

SAXE.

—La motion du prince de Wrede contre les ordres religieux avait, de prime abord, acquis quelques sympathies parmi la noblesse du royaume de Saxe ; mais, nous écrit-on de Dresde, lorsque l'on eut lu les discours prononcés à ce sujet dans la Chambre Haute, particulièrement par Mgr. l'évêque d'Augustbourg, cet intérêt s'est écoulé comme les eaux de l'Elbe. En effet jamais aucun orateur parlementaire n'a éprouvé un pareil échec, et n'a été convaincu de tant de mauvais foi et d'ignorance. Sa motion a pourtant produit un grand bien en Bavière, puisqu'elle a fourni à sa population catholique l'occasion de se montrer si unanime dans la défense des institutions de son Eglise.

NOUVELLES POLITIQUES

CANADA.

Navigation.—Hier entre 1 et 2 heures, est entré dans notre port le navire *Covenanter*, venant de l'île-aux-Oies, où il s'était échoué l'automne dernier en descendant le fleuve, et où il a passé l'hiver. Il est allé au dock de M. Russell à la Pointe-Lévy. Un peu après est arrivé le navire *Mary Spark*, venant aussi d'en bas, où il a passé l'hiver après s'être échoué l'automne dernier. Il est allé se placer à l'entrée de la rivière Saint-Charles. *Canadien.*

SUISSE.

—Voici, sur les affaires de Suisse, une correspondance intéressante que nous trouvons dans un journal du matin :

Neuchâtel, 9 février 1846.

« Des cris de guerre se sont déjà entendus à nos portes. C'est le 12 que doit avoir lieu la grande démonstration populaire qui décidera de l'existence du gouvernement bernois. Si la faction anarchique triomphe dans cette journée, son premier acte de souveraineté, elle l'annonce dès longtemps, sera un appel adressé à la Jeune-Suisse, qui se tient partout prête à marcher sous sa bannière au renversement du pacte fédéral. Le véritable objet qu'elle a en vue est une alliance offensive contre les cantons conservateurs, à la tête de laquelle Berne se placerait dès ce moment avec tout l'avantage que lui assurerait l'immense supériorité de ses forces. Elle vise ouvertement à opérer une révolution fédérale à l'aide d'un armement régulier auquel l'éternel prétexte de la présence des Jésuites à Lucerne donnera au premier moment une couleur de légalité. La réforme de la constitution cantonale de Berne, œuvre des législateurs radicaux de 1831, et que leurs successeurs foulent impunément aux pieds, ne saurait être le but sérieux d'une insurrection qui s'annonce sous des formes aussi menaçantes.

« Tout fait craindre que le gouvernement bernois ne succombe, dépourvu comme il est d'énergie et de vues, n'inspirant de confiance à personne et également impopulaire auprès de l'ancienne aristocratie et des radicaux exaltés. Les milices, moralement désorganisées, ne prêteront qu'un faible appui au Gouvernement, si même elle ne se tournent contre lui au moment de la crise. Une seule voie de salut lui serait restée, c'eût été d'invoquer en temps utile l'intervention armée des cantons conservateurs pour se mettre en mesure d'attendre celle du Vorort ; mais le moment est passé, outre que des cantons traités jusqu'ici en ennemis par le gouvernement bernois eussent été peu disposés à lui tendre la main dans cette situation critique.

« Les corps-francs se réorganisent à l'envi dans le Séeland, l'Obesland, ainsi que dans la région orientale du Jura bernois, qui avait fourni naguère son contingent à l'armée expéditionnaire dirigée contre Lucerne. Quant à la région nord-ouest, peuplée par des catholiques et plus française qu'allemande, elle persiste à séparer sa cause de celle du reste du canton, demeure entièrement neutre et ne prendra probablement part à la révolution qui se prépare qu'autant qu'elle pourra la faire tourner au profit de ses vues d'é-

manicipation. La vote des Jurassiens catholiques aux dernières assemblées primaires a bien moins été un acte d'hostilités contre le gouvernement bernois que le préliminaire d'autres démarches qui pourront les conduire par la suite à leur affranchissement. Dans la pensée de leurs meneurs, parmi lesquels se trouvent des hommes de capacité, le règne de l'anarchie dans le canton de Berne, avec la guerre civile qui en sera la conséquence inévitable, fournira au Jura le moyen de conquérir son indépendance. Les sympathies de cette population à demi-étrangère sont d'ailleurs toutes en faveur de ses coreligionnaires les Lucernois et leurs alliés.

« Dans le moment actuel, le gouvernement bernois ne conserve de ressortissants disposés à le soutenir que dans la vallée de l'Emmenthal et parmi la bourgeoisie de Berne. Les habitants de la ville de Berthoud se sont spontanément organisés en garde civique pour le maintien de l'ordre et de la liberté des votes. A Berne, quelques mesures du même genre ont été prises par les bons citoyens pour la sûreté de la ville et celles des principales autorités, menacées par lettres anonymes de la justice populaire : mais il y a fort loin de là aux moyens de défense à déployer pour résister à une levée en masse radicale.

« A l'imitation de ce qui se passe depuis un an dans le canton de Vaud, on a déjà commencé dans celui de Berne à anathématiser et à maltraiter les ecclésiastiques qui ont engagé leurs paroissiens à voter dans le sens du Gouvernement aux assemblées primaires. En revanche, une ovation a été décernée au desservant de la paroisse de Giteig, pour avoir prêché du haut de sa chaire, il y a trois semaines, une croisade contre le parti qu'il qualifiait d'ennemi du peuple. C'est ce même pasteur Weyer-mann qu'on vit, au mois de mars dernier, marcher, la carabine sur l'épaule, dans les rangs des bandits armés qui allaient attaquer Lucerne.

« L'existence de la Banque de Berne ne paraît guère plus assurée que celle du Gouvernement. Elle se voit sans cesse réduite à poursuivre ses débiteurs, et la justice bernoise, comme on le sait, n'est pas expéditive. Le conseil exécutif, touché de ses embarras, lui a fait, dans ces derniers temps, une avance de 400,000 liv. suisses (592,000, pour l'empêcher de faillir.

« Les sept cantons catholiques de la Suisse donnent la plus sérieuse attention à la révolution qui vient de s'accomplir à Berne. Leurs députés, réunis à Lucerne, aux premiers jours de février, ont cru nécessaire de resserrer les liens de leur alliance, afin d'obvier d'avance à toute tentative d'abolition du pacte fédéral, surtout en ce qui concerne le droit de souveraineté intérieure des Etats. Ils se sont de nouveau déclarés prêts à tenir leur serment, à dévouer au maintien du pacte leurs biens, leur sang et leur vie, et ils ont résolu de transmettre à tous leurs co-Etats cette ferme résolution, en leur rappelant les preuves que quelques uns d'entre eux ont déjà eu occasion de donner de leur sincérité à cet égard. En même temps, on s'est réciproquement communiqué les mesures défensives adoptées ou préparées pour chacun des cantons, et l'on a arrêté les opérations stratégiques qui doivent devenir la base du système général de mutuelle défense en cas de guerre.

Ces précautions sont motivées sur un fait incontestable : le triomphe à Berne de l'*Alliance populaire* est celui de l'association dite des Carabiniers, c'est à dire des *corps-francs*.

ESPAGNE.

—La nouvelle de la démission du général Narvaez, répandue à Madrid dans la soirée du 10, y avait causé une très-vive sensation, et, le lendemain, le public se pressait aux abords du palais des Cortès, à l'heure de l'ouverture de la séance, impatient d'apprendre si le remaniement ministériel se bornait à la retraite du chef du Cabinet. A deux heures, la séance s'est ouverte sans qu'un seul ministre fût présent ; le président a pris la parole pour faire à la Chambre une communication ainsi conçue :

« Messieurs, le président du conseil des ministres, duc de Valence, m'annonce qu'il a donné sa démission à S. M. la Reine, en la priant humblement de vouloir bien l'accepter. Il demande, en même temps, que je suspende la séance de ce jour, afin que S. M., usant de sa prérogative, puisse, avec la réflexion et la prudence que cette affaire exige, choisir des conseillers dignes de gouverner l'Etat : un des secrétaires va donner lecture à la Chambre de deux communications protestantes. Le ministre de la guerre est nommé, la démission du président du conseil est acceptée et ce personnage n'est pas remplacé : ainsi, le ministère n'est pas constitué.

M. Nocedal, secrétaire, est ensuite monté à la tribune, et a donné lecture de deux décrets datés du jour même, 11 février, et par lesquels la Reine accepte la démission du général Narvaez et nomme à sa place, comme ministre de la guerre, le général Roncali, capitaine-général de Valence. Les deux décrets sont contre-signés par M. Mayans, ministre de la justice.

Après cette communication, le président a levé la séance.

L'*Herald* du 11 révèle sur cette crise ministérielle des particularités dont il résulte que la succession de Narvaez aurait été offerte au marquis de Viluma, qui l'aurait refusée en disant que, s'il prenait le pouvoir, il se ferait excuser des anti-libéraux, sans satisfaire les libéraux.

« Enfin, dit l'*Herald*, S. M. ayant ordonné au général Narvaez de reprendre le pouvoir, le général a obéi à sa reine : le duc de Valence est donc de nouveau à la tête des affaires, le général Roncali lui ayant immédiatement cédé le poste qu'il avait accepté momentanément pour répondre à l'appel de sa souveraine.

On assurait que le général Narvaez comptait pouvoir former la nouvelle administration à l'aide des hommes politiques dont voici les noms : le mar-

quis de Miraflores aurait les finances, don Pedro Egana le ministère de grâce et de justice, don Pedro Sabater l'intérieur, don José Primo de Rivera la marine, le général Roncali la guerre (dont il reprendrait pour la seconde fois le portefeuille depuis vingt-quatre heures), le général Narvaez les affaires étrangères, avec la présidence du conseil.

Enfin, d'après des nouvelles du 12, reçues par voie extraordinaire, Narvaez aurait de nouveau ré-silié ses pouvoirs, et le général Roncali et M. de Miraflores se seraient chargés de former un Cabinet qui ne comprendrait aucun des ministres sortants.



APPERÇU

SUR LA RENAISSANCE DE L'ARCHITECTURE OGIVALE EN ANGLETERRE,

ET PRINCIPALEMENT

SUR LES ÉGLISES SOUS LA DIRECTION WELBY-PUGIN,
Par M. le comte Henri de Saint-Laurent.

Pugin professe que le chœur, où s'accomplissent les saints mystères, doit être parfaitement distinct du lieu où se rassemblent les fidèles. D'ordinaire il lui donne moins d'élévation qu'à la nef, de telle sorte qu'une portion de mur au-dessus de l'arcade de son entrée restant à nu, il la recouvre d'une peinture à fresque du Jugement dernier, comme l'église de Saint-Gilles à Cheadle en offre un exemple.

Cette entrée est fermée par une claire-voie dont les panneaux à jour laissent passer la vue tout en marquant une séparation jugée nécessaire, et dont les légères colonnettes de bois ou de pierre supportent un jubé ou tout au moins un riche couronnement qui en produise l'effet, et sur lequel repose un crucifix accompagné des images de la sainte Vierge et de saint Jean, et d'une ligne de chandeliers. La croix est ordinairement élevée sur une espèce de châssis dans le même style que le jubé lui-même, c'est-à-dire peint et découpé; aux quatre extrémités de la croix sont des médaillons où l'on a représenté les emblèmes des évangélistes.

Plusieurs de ces crucifix, ainsi que leurs accessoires, sont anciens, celui de Birmingham en particulier. On se demande si ceux que Pugin a imités auraient dû être la copie parfaitement littérale des premiers, et si l'on n'eût pas pu, en conservant tout ce qu'ils ont de symbolique, comme par exemple l'infériorité des corps de la sainte Vierge et de saint Jean, comparés à celui du Sauveur, se rapprocher des formes de la nature autant qu'on les pouvait concilier avec un ordre de beautés bien supérieur, il faut en convenir, à toute l'exacitude anatomique. L'art chrétien, en effet, qui paraît avoir perdu l'inspiration dans des mains plus habiles, est pourtant allé, sans rien perdre de sa pureté, jusqu'au bienheureux Jean de Fiésolle, dont le dessin, s'il est peu savant, n'a cependant, en général, rien de gauche ni de disproportionné. Au reste, si quelquefois Pugin a cru devoir copier un style antérieur, c'est souvent à l'époque de ce peintre angélique que l'on peut assigner celui qu'il a adopté; nous aimons à rappeler la majesté douce et pure de la Vierge couronnée qui surmonte la porte de Birmingham entre deux anges à genoux.

Le chœur, outre l'autel, doit contenir, du côté du midi, trois sièges pour les officiants, surmontés, ainsi qu'une piscine qui les suit, chacun de dais et de pinacles où se voit le même genre d'ornementation que dans les fonts et les jubés. Ce genre se reproduit encore dans les formes d'un tombeau placé vis-à-vis, et destiné à recevoir le saint-sacrement pendant la semaine sainte.

En principe, Pugin a dit qu'il préférerait les autels à la romaine. Commandé cependant par l'usage et l'espace dont il pouvait disposer, il a presque toujours appuyé contre les murs ceux qu'il a construits. La forme qu'il préfère leur donner est celle d'une table supportée par des colonnes, les intervalles desquelles laissent apercevoir des reliquaires ou une chaise. Quelquefois le devant d'autel est orné de médaillons peints et sculptés tout à la fois, offrant seulement des figures emblématiques, ou une suite de représentations historiques.

Dans aucun cas il n'admet ni fleurs ni reliques sur l'autel. Celles-ci, quand elles ne sont pas au dessous, peuvent être placées au dessus; les fleurs le doivent être sur les côtés, ainsi que les cierges destinés à éclairer les abords de l'autel sans pouvoir y reposer, à l'exception de deux ou de quatre, quelquefois six, mais alors pour être rapprochés de manière à produire l'effet d'un candélabre. Il y regarde le crucifix comme indispensable. Au contraire, quoiqu'il y ajoute habituellement le tabernacle, il professe dans ses écrits une prédilection plus marquée pour les anciennes colombes suspendues, un *ciborium* isolé dans le mur latéral, et surtout l'usage d'une chapelle particulière pour le Saint-Sacrement, usage qu'il a renouvelé à Nottingham.

Au dessus de l'autel il place volontiers des triptyques peints ou sculptés, une ligne de statuets dans des niches sous de petits dais, ou, seulement des arabesques et des fleurons symboliques. Les vitraux de la fenêtre qui s'élève plus haut doivent surtout représenter les saints ou le mystère sous l'invocation desquels l'église est placée. A Derby, l'autel n'étant pas accompagné de fenêtre, on voit à la place une jolie peinture de la Nativité à la manière de Pérugin.

Toujours fidèle aux anciennes traditions, Pugin ne néglige pas les rideaux dont autrefois on renfermait les autels au moment de la consécration; il les fait figurer au moins comme souvenir, exigeant que l'on se conforme, pour leurs couleurs, aux jours de joie et de deuil de l'Église.

Les mêmes idées qu'il a suivies pour le chœur sont appliquées aux chapelles particulières, toujours également renfermées par une claire-voie sculptée. Dès qu'il lui est permis de disposer d'un bas-côté, il en consacre l'extrémité orientale en l'honneur de la sainte Vierge; en est-il un second, le plus souvent il le place de la même manière sous l'invocation d'un saint. Si le bas-côté se prolonge autour du chœur, comme à Nottingham, la chapelle de la Sainte-Vierge se trouve dans une abside entre deux autres, que précèdent, au midi, la chapelle du Saint-Sacrement, au nord, les orgues.

Dans aucune des constructions principales que nous venons de passer en revue, les cryptes ne sont oubliées. Celles de Birmingham sont fort belles, divisées en grand nombre de chapelles destinées chacune à la sépulture d'une des plus considérables familles catholiques de la contrée. Pugin n'a pas négligé de faire une étude des tombeaux et des pierres sépulcrales, pour les mettre d'accord avec son style; enfin, l'idée que nous devons nous en faire, c'est qu'il embrasse dans les mêmes vues tout ce qui entre à un titre quelconque dans les églises.

Nous savons déjà comme il revêt de peintures et de dorures ses murs et ses charpentes; aucun de ses ouvrages n'a encore reçu en entier ce complément, mais plusieurs en montrent des échantillons déjà considérables. On y remarque l'usage exclusif des couleurs du blason; l'azur, les gueules, le sinople pour les feutages, l'or ou l'argent, ou seulement le blanc. Elles sont toujours employées d'une manière tranchée; ce sont des roses d'or qui se détachent sur un champ de gueules, des lis d'argent sur un champ d'azur, des chérubins de gueules sur un champ d'or. Ce dernier exemple se trouve dans la chapelle du Saint-Sacrement à Nottingham. Les premiers, entremêlés de chiffres de la sainte Vierge, se voient surtout dans les chapelles qui lui sont dédiées; et partout ailleurs les figures employées ont également des significations analogues à leur position.

Pugin a été plus rapidement encore dans la peinture des vitraux. Ceux de Nottingham sont à peu près terminés: il est vrai que les fenêtres y offrent un espace moins considérable, et que peu de personnalités y sont représentées. Le vitrail principal qui domine la grande porte est chargé des armoiries de toutes les abbayes fondées par les Talbot, ancêtres du comte de Shrewsbury, qui a fait une grande partie des frais de la construction de cette église et de bien d'autres. Aussi revoit-on partout le lion de cette antique famille, ou seul, ou associé avec les armes de ceux qui ont partagé avec lui ce bel usage de leur fortune. Il est, à Birmingham, un riche fabricant de boutons qui mérite souvent de voir placer à côté du noble animal ses fourrures d'hermine et sa face d'or. Dans la chapelle d'un couvent de cette ville, sur le vitrail, au dessous de leurs deux écussons, le comte, en costume de chevalier, et le manufacturier, en habit de bourgeois de la cité, ont été mis l'un et l'autre à genoux aux pieds de la Vierge de Miséricorde pour lui offrir cette fondation. M. Hardemann méritera aussi de partager la gloire de Pugin, ayant établi dans ses ateliers, sous la direction de ce grand artiste, la fabrique d'orfèvrerie nécessaire pour fournir à toutes les nouvelles églises catholiques des vases et des ornements en conformité avec leur style.

A Birmingham, le chœur et la chapelle de la Sainte-Vierge ont leurs vitraux complets; celui du transept méridional est fort avancé. La fenêtre est divisée en six longs compartiments, dont chacun reçoit, en groupes successifs de bas en haut, l'histoire et le portrait du patron de celui qui a fait les frais de la décoration. Parfois même un ou deux des compartiments inférieurs représentent quelques traits de sa vie.

Cette église est peut-être, de toutes celles que Pugin a bâties, la plus propre à frapper, à l'intérieur, par l'élévation de la nef et le caractère général du style, simple avec élégance, svelte avec solidité. L'église de Nottingham, signalée comme la plus belle œuvre d'architecture chrétienne construite en Angleterre depuis la Réforme, doit surtout sa supériorité à celle de son plan, qui est beaucoup

plus complet. Il en résulte des effets de perspective d'autant plus variés qu'ils se combinent au travers des piliers, des arceaux du jubé et des chaires-voies, qui renferment le chœur et les chapelles, avec les brillantes couleurs dont celles-ci sont déjà revêtues.

Encore faut-il pas s'y arrêter seulement quand le vaisseau est vide et silencieux; Pugin a porté ses soins au-delà. Pour le bien comprendre, il faut aller dans son église au son des cloches, y entrer avec la foule, y rencontrer les portiers, en costume, qui règlent vos places, voir l'émail des lampes et des candélabres briller à la double clarté du jour et des lumières, et contempler, au travers des mille dentelures que nous connaissons, le clergé avec ses antiques vêtements, amples, souples, se drapant avec grâce et majesté sur des fonds cramoisis d'or et d'azur.

Pugin a présidé à tous ces arrangements avec une constante unité, y déployant une érudition, une science technique, un goût, une activité, et surtout une foi en son sujet qui en font un des hommes les plus remarquables de notre siècle.

Outre toutes les églises que nous avons citées, plusieurs couvents, de vastes monastères, des hôpitaux, le palais épiscopal de Birmingham, le magnifique collège d'Oscott, élevés sous sa direction et embellis dans son même style, demeureront, en Angleterre, avec au moins vingt autres églises d'architecture ogivale, pour attester pendant des siècles l'importance que les catholiques y ont prise depuis quelques années, et l'heureux mouvement artistique qui les a mis au premier rang comme constructeurs de monuments capables de contribuer à la gloire de leur nation.

FIN.

DECES.

A l'Hôtel-Dieu de St. Hyacinthe, le 22 du courant, dame Charlotte Boucher de la Broquerie, veuve du docteur G. Stubinger, âgée de 81 ans et 4 mois.

Madame Stubinger appartenait à une de ces familles respectables dans lesquelles sa piété est héréditaire, c'était pour vaquer uniquement aux exercices de dévotion et de charité que cette pieuse dame, après l'incendie du village de Boucherville, s'était retirée à l'Hôtel-Dieu de St. Hyacinthe où elle vient de terminer sa longue carrière.

AVIS.

ON DEMANDE pour la paroisse de CHATEAUGUAY un INSTITUTEUR capable de tenir une ECOLE-MODELE. Celui qui serait en état de remplir les fonctions de MAITRE-CHANTRE serait préféré.

AVIS AUX INSTITUTEURS.

LE PETIT ABRÉGÉ DE GÉOGRAPHIE ET D'HISTOIRE DU CANADA, suivi de Notions sur la Grammaire Anglaise et sur l'Arithmétique.—Prix, 5 shillings la douzaine; 60 c. le détail.—S'adresser au Bureau des Mélanges ou à l'Évêché.

AGENCE D'ORNEMENTS ET OBJETS D'ÉGLISE.

A MONTRÉAL, CHEZ LES SŒURS GRISÈS (HOPITAL-GÉNÉRAL.)
A QUÉBEC, " MM. J. ET O. CREMAZIE, RUE STE. FAMILLE, No. 9.
A NEW-YORK, " J. C. ROBILLARD, RUE NASSAU, No. 5.

ON VIENT DE RECEVOIR à l'Hôpital-Général de cette ville, un bel assortiment D'ÉTOFFES D'ÉGLISE, dont la FRAICHEUR, la VARIÉTÉ, le BON GOUT et les PRIX RÉDUITS, ne peuvent manquer de mériter l'approbation générale du clergé.

Cette nouvelle importation se compose de
DAMAS de toutes couleurs, BROCHÉS OR ET ARGENT FIN, dans les goûts les plus récents
CROIX DE CHASUBLES, à relief, en grande richesse et variété de dessins.
GARNITURES DE CHAPES, enrichies de symboles gracieux.
BANDS DE DALMATIQUES, apparaillant les chasubles et les chapes.
ÉTOILES PASTORALES, en DRAP D'OR et DAMAS, variées.

Le tout accompagné d'un ASSORTIMENT COMPLET GALONNET de FRANGES ets en OR ARGENT et SOIE de divers dessins et qualités.

—DEPLUS—

Quelques Echarpes de Bénédiction du Très-St. Sacrement, [avec gloire au centre] confectionnées en France.

—AUSSI—

une Chape et deux Dalmatiques en drap d'argent gaufré, et richement brochées en dorure à relief.

EN S'ADRESSANT A L'HOPITAL-GÉNÉRAL, MM. les Curés rencontreront une Garantie irrécusable, de la qualité et de la valeur des articles qu'ils auront choisis, et de plus, [s'ils le désirent], l'avantage de confier aux Dames de cet Établissement, des ornements qu'elles confectionnent d'une manière plus gracieuse, et plus solide qu'on ne les fait à Paris même.

Les objets en Bronze, or ou argen seront importés que sur commandes, et livrés par, la même, dans leur fraîcheur et la nouveauté de leurs dessins.

J. C. ROBILLARD,
Agent pour Ornements et Objets d'Église.

BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE.

Montréal, 19 Décembre 1845.

AVIS.—Pour être vendue par Encan Public, au Palais de Justice, aux Trois-Rivières, MARDI, le QUATRIÈME jour d'AOÛT, mil-huit-cent-quarante-six, à ONZE heures de l'avant-midi:

La Propriété Immobilière, connue sous le nom de FORGES DE ST. MAURICE, située sur la Rivière St. Maurice, District des Trois-Rivières, Bas-Canada, comprenant la totalité des usines, moulins, fourneaux, maisons d'habitation, magasins, hangars, etc.,

et contenant environ cinquante-cinq acres de terre, plus ou moins. L'acquéreur ayant le privilège d'acheter une quantité additionnelle de terre adjacente (n'excedant pas trois cent cinquante acres,) qu'il pourra avoir au prix de sept shillings et six deniers l'acre.

L'acquéreur aura aussi le droit de prendre du minéral de fer, durant l'espace de cinq années, sur les Terres de la Couronne, non concédées dans les Fiefs St. Etienne et St. Maurice, connues comme les Terres des Forges, lequel droit cessera sur chaque partie des dits fiefs, aussitôt que telle partie sera vendue, concédée par le gouvernement, ou qu'il en aura disposé autrement,—sans toutefois qu'il soit tenu à aucune indemnité envers l'acquéreur, pour la cessation de ce privilège. Aussi, le droit (non exclusif,) d'acheter du minéral des concessionnaires de la Couronne, ou autres sur la propriété de qui les mines auraient été réservées à la Couronne.

Quinze jours seront accordés au présent Locataire pour transporter ailleurs les meubles et ustensiles qui lui appartiennent.

Possession sera donnée le second jour d'Octobre, mil-huit-cent-quarante-six. On exigera un quart du prix d'achat au temps de la vente, et le reste avec intérêt en trois versements annuels égaux. Les Lettres Patentes seront expédiées lorsque le paiement sera parfait.

On peut voir des plans de la propriété à ce bureau.

7ME. FEVRIER, 1846.

N. B.—Aucune partie du Prix de Vente des Forges ne sera reçue en Scrip.

D. B. PAPINEAU
C. T. C.

La "Gazette du Canada" insérera cet avertissement, ainsi que les autres papiers-nouvelles du Bas-Canada, dans la langue dans laquelle ils sont publiés, une fois par quinze jours, jusqu'au jour de la vente.—10 Fév.

L'ART EPISTOLAIRE.

PAMPHLET de 72 pages; donnant les principes de cet Art, particulièrement appliqués à ce pays; par un Canadien, suivi d'exemples de lettres d'Affaires, de Condoléance, d'Introduction, de recommandation etc. etc.

Ce Pamphlet est arrangé de manière à être mis en usage dans les écoles élémentaires. L'auteur ayant eu soin de retrancher toute lettre d'amour etc.

On le trouve aux librairies de MM. Fabre et Cie., rue St. Vincent.

" C. P. Leprohon, rue Notre-Dame.

" Rolland et Thompson, rue St. Vincent.

" Chapeleau et Lamothe, rue St. Gabriel, et chez le soussigné, rue St. Amable, Bureau de l'Azore.

Prix, 20 sous; 7s. 6d. la douzaine.

F. CINQ-MARS.

FRANCOIS XAVIER DEROME, Horloger, rue St. Denis, près de l'Evêché.
6 Février.

ATELIER DE RELIEUR.

CHAPELEAU & LAMOTHE.

REMERCIENT sincèrement les MM. du Clergé et le public en général de l'encouragement qu'ils ont bien voulu leur donner et les prient qu'ils ont transporté leur atelier à la rue St. Gabriel, faisant face à la rue Ste. Thérèse à quelque pas de leur ancienne demeure.

—ET—

Ils ont l'honneur de prévenir les MM. du Clergé, les Marchands, les Instituteurs et autres qu'ils viennent d'ouvrir un Magasin de Livres d'Ecoles à l'usage des Frères de la Doctrine Chrétienne et autres qu'ils vendront aux prix les plus réduits.

—AUSSI—

Ils sont prêts à exécuter toutes Reliures de Livres suivant les ordres qui leur seront donnés, et aussi promptement que possible. Ils espèrent par leur assiduité, leur attention et la modicité de leurs prix, s'assurer un Partage des Ouvrages.

CHAPELEAU & LAMOTHE.

Montréal, 24 juin 1845.

LIVRES A L'USAGE DES ECOLES CHRETIENNES ET AUTRES.

A CINQ PAR CENT,

Meilleur marché que partout ailleurs.

LES Soussignés viennent encore de réduire les prix de leurs Livres à l'usage des Ecoles, il devient inutile pour eux d'en fournir de nouveau une liste avec prix, exposés qu'ils sont d'en réduire encore les prix de jour en jour, ils s'engagent à les vendre A CINQ PAR CENT, meilleur marché que partout ailleurs, POUR ARGENT COMPTANT

E. R. FABRE et Cie

Rue St. Vincent, No. 3, }
6 novembre 1845. }

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

Les MELANGES se publient deux fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re. insertion, 2s. 6d.
Chaque insertion subséquente, 7d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 3s. 1d.
Chaque insertion subséquente, 10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 4d.
Chaque insertion subséquente, 4d.

AGENS DES MELANGES RELIGIEUX.

MM. Fabre et Leprohon, libraires, Montréal.
D. Martineau, prêtre, vicair, Québec.
Fr. Pilote, Directeur du Collège, Ste. Anne.
Val. Guillet, écuier, Trois-Rivières.

MM. les Curés sont humblement priés de vouloir bien accepter l'agence de notre Journal dans chacune de leurs paroisses respectives.

PROPRIÉTÉ DE J. M. BELLENCER ET A. T. LAGARDE, PRES., EDITEURS.
IMPRIMÉ PAR J. RIVET ET J. CHAPLEAU.